

La Nouvelle Vague

B.P. 26 - 68740 FESSENHEIM

Téléphone : 03 89 83 72 76

Fax : 03 89 83 72 76

Email : info@nouvelle-vague.org

Site web : <http://www.nouvelle-vague.org>

Club de plongée affilié à la
Fédération Française d'Etudes
et de Sports Sous-Marins.



Bienvenue au club de plongée **La Nouvelle Vague** ...

Merci de prendre le temps de lire les quelques explications ci-dessous qui vous aideront à mieux remplir votre dossier d'inscription.



Dossier d'inscription

1. Un certificat médical datant de moins d'un an est indispensable pour la pratique de la plongée sous-marine. Celui-ci peut être établi sur le formulaire joint ou votre passeport de plongée par un médecin généraliste, SAUF si vous envisagez de suivre un cours Niveau 2 ou supérieur. Dans ce cas il doit être impérativement établi par un médecin fédéral ou titulaire du C.E.S de médecine du sport (capacité ou DU), médecin hyperbare ou médecin de la plongée (liste sur demande).

Conservez toujours l'original sur vous, et ne joignez qu'une photocopie à votre dossier d'inscription.

La carte individuelle d'identification contient des renseignements médicaux indispensables en cas d'accident de plongée. A lire et à remplir soigneusement, avec l'aide de votre médecin, si nécessaire. L'original sera conservé dans votre dossier et une photocopie sera placée dans le classeur accompagnant chaque plongée en milieu naturel.

2. Frais de dossier : frais administratifs de création et de gestion de votre dossier. A payer une seule fois, à la 1^{ère} inscription au club ou en cas de ré-inscription après une absence de plus d'un an.
3. Cours de plongée Niveau 1 : indispensable pour les débutants. Nécessite d'être âgé d'au moins 14 ans au début de la session (dérogation possible si âgé de plus de 12 ans, se renseigner pour les conditions). Matériel indispensable : palmes, masque et tuba.

Ce cours est gratuit (formation + diplôme FFESSM). Le passeport de plongée, carnet de plongée et la carte d'équivalence FFESSM / CMAS^(*) sont payants (tarifs sur demande, prévoir 2 à 3 semaines de délai).

4. Les jeunes de moins de 16 ans ne sont admis au club que s'ils sont accompagnés d'un tuteur légal présent pendant les activités.

(*) CMAS = Confédération Mondiale des Activités Subaquatiques, dont la FFESSM est un des membres fondateurs.



Vous possédez une bouteille de plongée

Inscrivez-la au club. Ainsi son entretien sera pris en compte par l'équipe de TIV du club. Une inspection visuelle sera effectuée annuellement. De plus, la ré-épreuve ne sera à effectuer que tous les cinq ans. Le coût de celle-ci sera pris en charge par le club si la bouteille est mise à sa disposition (pour prêt éventuel à un plongeur non équipé). Si vous ne souhaitez pas la mettre à disposition du club, le coût de la ré-épreuve sera à votre charge.

Pour votre information, si votre bouteille n'est pas gérée dans une structure club (non inscrite), vous devrez obligatoirement la faire ré-éprouver tous les deux ans (à votre charge).



Diffusion d'informations

Le club essaie d'assurer une diffusion d'informations la plus large possible (plongées prévues par ex.), notamment en utilisant la messagerie électronique (internet) et le fax. C'est pour cette raison que nous vous demandons une adresse Email ou un numéro de fax sur la fiche d'inscription.

Ces informations sont également affichées à la piscine tous les lundi soirs.



Adresse : *La Nouvelle Vague*
BP 26 - 68740 Fessenheim
Tél. : 03 89 83 72 76

Site web : <http://www.nouvelle-vague.org>
Email : info@nouvelle-vague.org
Fax : 03 89 83 72 76

DOSSIER D'INSCRIPTION AU CLUB

Saison 2002 / 2003

Joindre impérativement à votre inscription :

- Pour tous : une photocopie d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la plongée sous-marine datant de moins d'un an (vous devez conserver l'original). Sans certificat médical, pas de licence ... Pensez également à établir une fiche d'identification individuelle (ou à nous communiquer les éventuelles modifications).
- Pour ceux qui n'étaient pas inscrits en 2001/2002 : une photo d'identité.

ETAT CIVIL

NOM _____ PRENOM _____

Né(e) le _____ Lieu de naissance _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____ Tél. privé _____

_____ Fax _____ Tél. profess. _____

Niv. de plongeur _____ Email _____ Tél. portable _____

FRAIS D'INSCRIPTION (cocher les cases correspondantes)

- Frais de dossier (obligatoire si vous n'étiez pas inscrit en 2001/2002)..... 30 € _____
- Licence FFESSM :
 - Adulte..... 28 €
 - Jeune (moins de 16 ans le jour de l'inscription) 18,40 € + _____ (obligatoire)
- Cotisation club
 - Adulte..... 45 €
 - Jeune (moins de 16 ans le jour de l'inscription) 29,60 € + _____ (obligatoire)
- Cours de plongée Niveau 1 (indispensable pour les débutants)..... gratuit
- Assurance complémentaire : (choisir une des formules)
 - Bronze Sub - Catégorie 1 15 €
 - Argent Sub - Catégorie 2 19 €
 - Or Sub - Catégorie 3 28 €
 - Senior Sub - 70 ans à 75 ans 22 €
 - Catégorie 1 bis (Nage avec Palmes, Hockey & Tir sur Cible en piscine seulement) 8 € + _____ (facultative)
- Abonnement annuel à la revue de la FFESSM « SUBAQUA » (6 numéros) 22 € + _____ (facultatif)

TOTAL A PAYER : _____ = _____

Etablir le chèque à l'ordre de "LA NOUVELLE VAGUE"

Montant payé _____ le _____
En liquide / par chèque n° _____

Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné _____ père / mère / tuteur, autorise _____
à pratiquer la plongée sous-marine (et, si débutant, à suivre le cours de Niveau 1).

Fait le _____ Signature du tuteur légal :

L'équipe administrative du club est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Certificat médical préalable à la pratique des activités fédérales

Je soussigné, Docteur _____ Médecin fédéral FFESSM (n° _____)

Médecin diplômé en hyperbarie

Médecin CES du sport

Autre médecin (généraliste ou spécialiste)

certifie avoir examiné ce jour :

Nom _____ Prénom _____ né(e) le _____

Adresse _____

membre de l'association sportive LA NOUVELLE VAGUE,

et n'avoir constaté ce jour :

aucune contre-indication à la pratique de l'ensemble des activités fédérales FFESSM de loisir

aucune contre-indication à la pratique des activités fédérales FFESSM de loisir, sauf celles ci-après :

toute plongée en scaphandre autonome

autre : _____

éventuellement jusqu'au (date) : _____

Remarques ou précautions particulières : _____

Nombre de cases cochées : _____ Fait à _____ le _____

Cachet (obligatoire) et signature du médecin

Contre-indications à la plongée en scaphandre

La liste des contre-indications ci-après est indicative. Certains problèmes doivent être abordés cas par cas, avec un bilan auprès d'un spécialiste, la décision tenant compte du niveau technique (débutant, plongeur confirmé, encadrant).

En cas de litige, la décision finale doit être soumise à la Commission Médicale Régionale, ou à la Commission Médicale Nationale qui délibère deux fois par an.

	<u>CI définitives</u>	<u>CI temporaires</u>
Cardio :	Cardiopathie ischémique grave Insuffisance cardiaque Stade II Cardiomyopathie obstructive Pathologie avec risque de syncope Artérite sévère Tachycardie paroxystique BAV II ou complet Traitement en cours par anticoagulant	Hypertension artérielle sévère Cardiopathie congénitale Valvulopathie Infarctus récent Péricardite Traitement par antiarythmique ou bêtabloquant
ORL :	Surdité unilatérale totale Evidement pétromastoïdien Trachéostomie Laryngocèle Déficit audiométrique bilatéral Otospongiose	Episode infectieux aigu ou chronique Polypose nasosinuisienne Obstruction tubaire Syndrome vertigineux Perforation tympanique, tympanoplastie
Pneumo :	Insuffisance respiratoire chronique Syndrome interstitiel Asthme Pneumothorax spontané Chirurgie thoracique	Patho infectieuse Pleurésie Sarcoïdose
Ophthlmo :	Patho vasculaire de la rétine, choroïde, papille Glaucome à angle fermé Prothèse ou implant creux	Chirurgie oculaire sur 6 mois Traitement pour décollement rétinien Kératotomie radiaire Kératocône
Neuro :	Epilepsie Syndrome déficitaire sévère Pertes de connaissance Chirurgie endocrânienne	
Psych :	Affection psychiatrique sévère	Tt antidépresseur, anxiolytique, neuroleptique
Locom :		Chirurgie osseuse récente Trauma crânien grave
Gynéco :		Grossesse
Dentaire :		Prothèse amovible - caries
Métabol :	Diabète traité par insuline ou sulfamides Diabète non équilibré par régime ou biguanides	Tétanie / Spasmophilie
	Troubles métaboliques ou endocrâniens sévères	
Dermato :	Différentes affections peuvent entraîner des contre-indications temporaires ou définitives selon leur intensité ou leur retentissement pulmonaire, neurologique ou vasculaire	
Divers :		Hernie hiatale ou reflux gastro-cœsophagien Ulcère digestif
	Toute prise médicamenteuse peut être une cause de contre-indication	
	La reprise de la plongée après un accident de décompression, une surpression pulmonaire, un passage en caisson hyperbare ou un autre accident sévère nécessitera l'avis d'un médecin fédéral et devra être visé par la Commission Médicale Régionale.	

